



## MOIS DE NOËL

Quelle plus belle occasion que la fin d'année pour partager bonheur et féerie en famille et, plus largement, pour s'ouvrir aux autres ?

Noël est ainsi, sans surprise, au cœur de cette riche actualité festive qui va faire battre le cœur de Sassenage tout le mois de décembre, et le vôtre espérons-le aussi !

### 4 SOLIDARITÉ

Tous à fond pour le Téléthon !

### 20-21 AMÉNAGEMENTS

Esplanade, parking  
et autres travaux d'actualité

### 24 CULTURE

La Saint-Sylvestre  
en haut de l'affiche !



*Le Fournil Rustique*  
Artisan

Boulangier, Pâtissier, Chocolatier,  
Glacier, Viennoiseries  
Traiteur, Sandwiches, Boissons

A votre service depuis 1990  
Isabelle, Michel, Tristan,  
Audrey, Jean-François

5, avenue de Romans 38360 Sassenage  
Tél. 04 76 26 67 56  
Les Glériates Place de l'Europe 38360 Sassenage  
Tél. 04 76 50 65 85  
[www.lefournilrustique.com](http://www.lefournilrustique.com)

Savino Iannone

Peinture  
Rénovation  
immobilière

3, AVENUE DE VALENCE  
38360 SASSENAGE  
TÉL. & FAX 04 76 27 75 79

**CPY**

Plombier  
Chauffagiste

**NOS COMPÉTENCES**  
Energies Renouvelables  
(eau - air - bois - solaire)  
Tous types de chaudière  
(bois - fioul - gaz - condensation)  
Installation Sanitaire  
(cuisine - salle de bain)  
Climatisation

Port 06.80.99.68.87  
17 C chemin du Drac SASSENAGE  
E-mail : [cpy-gregolin@wanadoo.fr](mailto:cpy-gregolin@wanadoo.fr)

**PRET VEHICULE**

**Garage  
Reynaud-Dulaurier**

 PEUGEOT

Vente de véhicules  
Neufs et Occasions  
Atelier Mécanique  
Carrosserie - Peinture  
Contrôle parallélisme

ZI de l'Argentière - Rue de la Maladière  
38360 SASSENAGE  
Tél. 04 76 27 28 73  
E-mail : [garage.sonni@wanadoo.fr](mailto:garage.sonni@wanadoo.fr)

**CABINET FRANCIS HUGON**  
Expertise comptable | Audit | Conseil

Coralie ARAUJO  
EXPERT-COMPTABLE  
COMMISSAIRE AUX COMPTES



[araujo@francis-hugon.com](mailto:araujo@francis-hugon.com)  
12, rue des Pies - 38360 SASSENAGE  
Tél. 04 76 27 80 50  
[www.francis-hugon.com](http://www.francis-hugon.com)



*Bijouterie Joaillerie*

**AUX FIANCÉS** *Alliancier depuis 1935*

 BIJOUTIER JOAILLIER

- Bijoux Or 750 ml et 375 ml
- Joaillerie
- Bijoux fantaisie (Argent 925 ml et Acier)
- Réparations
- Devis GRATUITS
- Gravures
- Création
- Modification de bijoux

13, rue de la République - 38000 Grenoble  
Tél. 04 76 24 36 54

**-40% valable sur tout le magasin\***  
\*hors marques signalées en magasin, et hors réparations/gravures

**NOUVELLES ADRESSES À SASSENAGE**  
*Prestations haut de gamme*



**DOMAINE  
PARC & VILLAGE**

Domaine immobilier  
construit autour d'un  
grand parc

 **TRIGNAT**  
RESIDENCES

04 76 15 21 21  
[trignat.fr](http://trignat.fr)

**RÉSIDENCE  
LE CRESSON D'OR**

Située au centre  
du village, à proximité  
de la Mairie

## PHARMACIES DE GARDE

### • Lundi 9 décembre

Pharmacie des Cuves,  
place Louis Reverdy,  
04 76 27 40 71

### • Lundi 16 décembre

Pharmacie de l'Avenue,  
40 avenue de Romans,  
04 76 27 09 21

### • Lundi 23 décembre

Pharmacie du Furon,  
15 rue du Gua,  
04 76 26 65 72

### • Lundi 30 décembre

Pharmacie de l'Argentière,  
14 bis av. de Romans,  
04 76 27 52 26

## ETAT CIVIL

### • NAISSANCES

13/10 Leywen BALLAND  
18/10 Nina GEORGET  
20/10 Luna ARMAND  
07/11 Younes BOUADEL

### • MARIAGES

26/10 Yannick LANGOUX  
et Fanny RORET

### • DÉCÈS

23/10 Noémie MARATON  
veuve SAVOYET  
29/10 Guerrina ZULIANI  
veuve LAZZAROTTO  
02/11 Myriam MEBREK  
07/11 Lyliane GRIMAUD  
veuve BÉTEMPS  
08/11 Jacques MAUGINO

Ce dernier Sassenage en pages de l'année fleurit bon le chocolat, le marron chaud, la cannelle, l'orange et tous ces autres parfums qui nous renvoient finalement à nos souvenirs d'enfance, et que c'est bon !

Il est en effet des actualités incontournables, et Noël figure précisément au rang de celles que l'on a plaisir à retrouver chaque année, légères, gourmandes et douces à partager. Et confortablement au populaire adage, « il n'y a pas de mal à se faire du bien ! » Nous vous invitons donc à retrouver tout le programme des festivités qui vont rythmer joyeusement ce mois de décembre à Sassenage, et ainsi égrainer le temps qui nous sépare du jour J avec allégresse.

Partager, c'est bien l'idée qui se décline largement au fil des pages de ce numéro, puisqu'il est effectivement question d'animations — nombreuses, donc ! — mais aussi de solidarité, que ce soit à l'occasion du Téléthon, comme dans le cadre de la réunion consacrée aux gestes de premier secours, pour que chacun, quel que soit son âge, puisse réagir dans l'urgence si besoin est...

D'autres sujets sont bien évidemment au sommaire, mais dans l'esprit de Noël, notre liste se concentre sur tous ces moments plaisants qui se profilent et que nous avons été ravis de compiler pour vous, gageant que chaleur, bonté et bienveillance nimeront votre quotidien tout au long de ce joli mois de décembre. Car encore une fois, « il n'y a pas de mal à se faire du bien ! »

Toute l'équipe souhaite à chacun de vous une belle et heureuse fin d'année.

La rédaction

## Scolaire : l'heure des inscriptions a sonné

Votre enfant est né en 2017 ? Vous êtes d'ores et déjà invité(e) à vous présenter au service scolaire, situé au n° 1 de l'avenue de Valence (bâtiment du CCAS, côté Espace Familles), muni(e) de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile (facture d'eau ou d'électricité).

INFOS : 04 76 26 90 90.



Magazine d'informations  
de la Ville de Sassenage  
N° 254 décembre 2019

Rédaction : Hôtel de Ville  
1, place de la Libération  
BP 31 - 38360 Sassenage  
04 76 27 48 63

Directeur de la publication : Christian Coigné - Rédactrice en chef : Géraldine Ferronato - Maquette : Agence Connivence, Clait Exécution graphique : Duilio Cusani - Rédaction : Deborah Basset, Géraldine Ferronato, Nathalie Monnet Photos : Service communication, DR, Pixabay, PngTree - Mise en page : Deborah Basset, Duilio Cusani, Géraldine Ferronato, Nathalie Monnet - Impression : Imprimerie Courand & associés - Distributeur : SASU DSPA (Saubin Patrick).

Tirage : 5 800 exemplaires - Dépôt légal à parution - ISSN n° 1273 - 7070 - Impression à base d'encre végétale sur un papier PEFC issu des forêts gérées durablement, blanchi sans chlore et certifié PEFC à l'imprimerie Courand et associés.

GRUPE  
GO sport

ica  
IMPRIMERIE  
COURAND  
& ASSOCIÉS



# NOËL TÉLÉTHON

**DU VENDREDI 6  
AU DIMANCHE  
8 DÉCEMBRE  
2019**

Toutes les sommes  
collectées seront  
intégralement  
reversées à  
**AFM-Téléthon**



## PROGRAMME

### **VENDREDI 6 DÉCEMBRE**

#### **L'éhpad participe au Téléthon!**

**À partir de 15h, éhpad Les Portes du Vercors**

**Chorale Les p'tits cœurs**

Vente de gaufres et d'objets de décorations de Noël au profit du Téléthon

Infos : éhpad, 04 38 02 35 03

#### **Surprise : danse et musique!**

**De 20h à 21h, gymnase des Pies**

Par l'école de danse Corps et Graphie et le CRC Alfred Gaillard

Participation demandée de 2 € par personne, buvette sur place

### **SAMEDI 7 DÉCEMBRE**

#### **L'éhpad participe au Téléthon!**

**À partir de 15h, éhpad Les Portes du Vercors**

**Chants par Les Chœurs de Sassenage**

Vente de gaufres et d'objets de décorations de Noël au profit du Téléthon

#### **Vide grenier**

**De 9h à 16h30, gymnase des Pies**

Buvette et petite restauration sur place

#### **La Ville et les associations sportives se mobilisent pour le Téléthon !**

**De 13h à 16h30, gymnase Fleming**

Venez découvrir ou pratiquer une activité sportive ou zen auprès de dix associations ! Le ticket d'1€ par personne permet de pratiquer une activité (ou 5 € le carton pour 10 activités), buvette sur place

#### **Grand loto dinatoire**

**À partir de 18h30, gymnase des Pies**

Nombreux lots à gagner!

### **DIMANCHE 8 DÉCEMBRE**

#### **Concours de belote**

**À 13h30, gymnase des Pies**

Organisé par « A vos cartes »

Inscriptions sur place dès 13h30 ou au 06 51 03 02 86

20 € la doublette, lots pour tous!

Contact : Espoir Sassenage, 04 76 26 77 09 ou 06 82 14 96 08



## Commémorer la Grande guerre

Comme chaque 11 novembre, les Sassenageois étaient nombreux à venir honorer, autour du monument aux morts, la mémoire des soldats tombés pour la France. Retour en images...



- 1 Chants par des écoliers sassenageois
- 2 Lecture de l'allocation de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, par deux collégiennes
- 3 Harmonie l'Echo des Cuves
- 4 Dépose de gerbe par le maire et des écoliers



# FOCUS







## Ça s'est passé récemment...

**1** Visite du centre de tri de la Poste par les acteurs économiques et les élus sassenageois, mardi 22 octobre **2** Sassenage fête Halloween aux Cuves et à l'Espace Familles, jeudi 31 octobre **3** Tournoi régional de badminton, samedi 2 et dimanche 3 novembre, gymnase Fleming **4** 29<sup>ème</sup> Corrida de Sassenage, dimanche 10 novembre, halle des sports Jeannie Longo **5** Cross du collège Fleming, mercredi 6 novembre, parc de l'Ovalie **6** Réunion de présentation de l'Atelier des compétences avec la Maison intercommunale pour l'emploi, vendredi 8 novembre, Espace Familles **7** 16<sup>ème</sup> Salon des vins et des produits du terroir organisé par le Club de découverte vins et terroirs, 15,16 et 17 novembre, gymnase des Pies **8** « Une paire de gifles et quelques claques » de Sacha Guitry par la Cie de la Pépinière, samedi 16 novembre, Théâtre en Rond **9** Atelier Lego animé par Didier Pommerol, mercredi 20 novembre, médiathèque l'Ellipse



## Souriez, Noël approche...



Cette année encore, la Ville et ses partenaires vous ont concocté un programme de Noël aux multiples animations et festivités qui permettront, sans nul doute, de faire patienter petits et grands lutins jusqu'au jour J, dans la joie et la bonne humeur !



**Mercredi 4 décembre**

**L'enfant au grelot**

Adaptation libre du film d'animation de Folimage par Françoise Danjoux  
 Une nuit, un panier est tombé du ciel...  
 Dans un panier, un bébé, dans la main du bébé un grelot doré...  
 Un conte de Noël tendre et pétillant où se mêlent rires et émotions.

Enfants à partir de 3 ans. Durée 40 minutes

**Infos et réservations :**  
 médiathèque l'Ellipse, 04 76 85 95 55  
 ou ellipse-mediathèque@sassenage.fr  
 À 16h à la médiathèque l'Ellipse

**Atelier des arts, spécial décorations Noël**

Activité à réaliser ensemble, enfants, parents, grands-parents  
 À partir de 5 ans

Sur inscription à l'accueil  
 Participation : 1,50 €/la séance  
 Merci de prévoir une paire de chaussettes blanches pour la réalisation de cet atelier.

De 14h à 16h à l'Espace Familles

**Samedi 7 décembre**

**Distribution du colis de Noël aux seniors par les élus et les bénévoles**

Réservée aux + de 70 ans inscrits auprès du CCAS  
 À partir de 8h30

**Dimanche 8 décembre**

**Marché de Noël**

Le Père Noël et son traîneau vous donnent rendez-vous à 10h30 et 16h30 au parc Sasso Marconi. Petits et grands déambuleront dans le Bourg pour rejoindre les nombreuses festivités de circonstance qui les attendront sur place...

De 10h à 18h dans le Bourg

Détail ci-dessous

**Concert « En attendant Noël »**

Par les Chœurs en fête  
 Entrée libre  
 À 17h à la Maison des clubs

**Mercredi 11 décembre**

**Repas dansant de Noël des seniors**

À 12h au gymnase des Pies

**L'atelier des p'tits lutins**

Réalisation de décorations de Noël

Pour les 4/6 ans : de 10h à 11h

Pour les 7/9 ans : de 15h à 16h

Attention, places limitées.

Infos et réservations : médiathèque l'Ellipse, 04 76 85 95 55 ou ellipse-mediathèque@sassenage.fr.

Médiathèque l'Ellipse

**« 1 800 secondes »**

Spectacle musical et chanté, interactif et visuel  
 Par Thierry Dupuis  
 Organisé par l'association Les amis du château de Sassenage  
 Pour les enfants de 2 à 8 ans  
 Tarifs : 8 €/enfant et 12 €/adulte

**Mercredi 4 décembre à 16h**  
**« L'enfant au grelot »**  
 par Françoise Danjoux



*Un conte de Noël tendre et pétillant où se mêlent rires et émotions*

Durée du spectacle : 40 min  
 Pour les enfants à partir de 3 ans  
 Réservation au 04 76 85 95 55

**ELLIPSE** médiathèque | 5 rue des Blondes • 38360 Sassenage  
 Infos : 04 76 85 95 55  
 https://mediatheque.sassenage.fr

**Dimanche 8 décembre de 10h à 18h**  
**Marché de Noël**  
 Dans le Bourg de Sassenage  
 rue François Gerin  
 Organisé par la Ville et l'association Sass'Réussi



Rendez-vous à 10h30 et 16h30  
 parc Sasso Marconi  
 pour accompagner  
 le traîneau du Père Noël  
 au cœur du village !

**Animations gratuites pour tous !**

|  |  |
|--|--|
| 10h - 17h - Petit train de Noël                      | 14h - 16h - Jeux en bois et atelier maquillage |
| 12h30 - 16h30 - Le clown Marcel sculpteur de ballons | 15h - Chants gospel                            |
| 13h30 - 16h30 - Promenades en calèche                | 17h - Flambeaux                                |
| 14h - Chorale collège Fleming                        | 17h30 - Vin chaud et chocolat offerts          |

**Nombreux stands de gastronomie et artisanat d'art**

**SASS'Réussi**  
 Association de parents d'élèves et de bénévoles



## MOIS DE NOËL

Infos et réservations : Les amis du château, 07 87 68 85 69 ou [contact@lesamisduchateauadesassenage.fr](mailto:contact@lesamisduchateauadesassenage.fr)  
À 15h au château de Sassenage

### Les petits moments musicaux fêtent Noël

Par les élèves du conservatoire de musique Alfred Gaillard  
Entrée libre  
À 18h30 au centre associatif Saint-Exupéry (salle Andes)

### Concert de Noël à L'éhpad « Les Portes du Vercors »

Par les élèves du conservatoire de musique Alfred Gaillard  
À 15h à L'éhpad

## Jeudi 12 décembre

### Pause gourmande

« Amuse-bouche et compagnie se déguisent pour Noël »  
1,50 €/personne. Sur inscription, 04 76 26 34 90  
De 14h à 16h à l'Espace Familles

## Vendredi 13 décembre

### Distribution du colis de Noël aux résidents de l'éhpad par les élus

À partir de 15h  
Éhpad « Les Portes du Vercors »

### « The » soirée jeux familiale de Noël

Par la ludothèque et la Maison des jeux de Grenoble  
Enfants à partir de 6 ans accompagnés d'un adulte  
Buffet partagé : chacun apporte quelque chose  
Pensez à vos bonnets de lutin, de Père Noël, de renne...

Sur inscription : 04 76 26 34 90 (places limitées), 1,60 €/personne.  
De 19h30 à 22h30 à l'Espace Familles

## Samedi 14 décembre

### « Les p'tits ateliers déco de l'Ellipse »

Ateliers de sculpture en papier mâché  
Mélanie Bourlon est artiste et sculpteur. Son travail s'inscrit dans une démarche de simplicité au sens noble du terme. Elle aime les matières dites pauvres, brutes ou peu onéreuses qu'elle glane, récupère puis détourne. Sous ses doigts, la matière est docile, et le papier prend forme, âme et presque cœur...  
À partir de 15 ans (12 personnes/atelier)  
Infos et réservations : médiathèque l'Ellipse, 04 76 85 95 55 ou [ellipse-mediathèque@sassenage.fr](mailto:ellipse-mediathèque@sassenage.fr).  
De 9h30 à 12h30 et 14h à 17h à la médiathèque l'Ellipse

### Grand jeu de Noël solidaire

Pour l'occasion, le Secours populaire français se joint à la Ville pour collecter des jouets neufs ou d'occasion en parfait état « pour que Noël n'oublie personne ! »  
Réservé aux Sassenageois âgés de 3 à 12 ans  
Synopsis : un lutin a caché la liste des cadeaux, aide le père Noël à retrouver le lutin...  
Le Père Noël en personne devrait être présent, ainsi que la neige (commande faite auprès de la Reine des neiges !).  
Sur inscription uniquement par mail à partir du 5 décembre à 18h à [centresdeloisirs@sassenage.fr](mailto:centresdeloisirs@sassenage.fr) (mentionner les nom, prénom, date de naissance et adresse de l'enfant).  
Tous les mails reçus avant le 5/12 à 18h ne seront pas pris en compte.  
De 14h à 17h au gymnase des Pies

Les Amis du Château de Sassenage Saison culturelle 2019  
Mercredi 11 décembre à 15h  
> **Thierry Dupuis** <  
"1800 secondes"

Un spectacle musical et chanté, interactif et très visuel, destiné aux jeunes enfants de 2 à 8 ans. Des chansonnettes, une guitare, une voix, mais aussi des marionnettes et autres accessoires sont les principaux ingrédients de la recette de ce délicieux et tendre spectacle, saupoudré d'une pincée de comédie.

Prix : 8€ enfants • 12€ adultes  
Organisé par Les Amis du Château de Sassenage  
Renseignements : 07 87 68 85 69 • [contact@lesamisduchateauadesassenage.fr](mailto:contact@lesamisduchateauadesassenage.fr)  
[www.lesamisduchateauadesassenage.fr](http://www.lesamisduchateauadesassenage.fr)

Château de Sassenage - Allée du Château - 38360 SASSENAGE

Mercredi 11 décembre à 16h  
**L'atelier de Noël des p'tits lutins**

Venez réaliser vos décorations de Noël !

Deux séances :  
10h - 11h pour les 4 - 6 ans  
15h - 16h pour les 7 - 9 ans  
Réservations obligatoires :  
04 76 85 95 55

ELLIPSE médiathèque | 5 rue des Blondes • 38360 Sassenage  
Infos : 04 76 85 95 55  
<https://mediathèque.sassenage.fr>



**Mardi 17 décembre**

**Spectacle « Angèle l'exploratrice »**

Angèle viendra nous raconter ses aventures de voyage et ses rencontres, dont celle avec le Père Noël...

Réservé aux usagers de l'Espace Familles

Sur inscription : 04 76 26 34 90

À 17h15 au Théâtre en Rond

Entrée libre

Réervations : 04 76 26 63 24

ou [ecole-musique@sassenage.fr](mailto:ecole-musique@sassenage.fr)

À 20h au Théâtre en Rond

**Mercredi 18 décembre**

**Un Noël enchanté au château de Sassenage**

Pour les 4/10 ans accompagnés d'un adulte

Visite d'1h qui comprend un petit goûter. Tarif unique : 6 €

Réervations obligatoires : [www.chateau-de-sassenage.com](http://www.chateau-de-sassenage.com)

À 15h et 16h au château de Sassenage

**De samedi 21 à mardi 31 décembre (sauf mercredi 25 décembre)**

**Noël aux Cuves**

Venez visiter la caverne du Père Noël !

Sans réservation, sous réserve de disponibilités et des conditions climatiques

Infos : grotte Les Cuves, 04 76 27 55 37

ou [grottes@sassenage.fr](mailto:grottes@sassenage.fr)

Visites guidées à 13h30, 14h15, 15h et 15h45

**Concert de Noël**

Par les Chœurs de Sassenage

Participation libre à l'entrée

À 20h à l'église Saint-Pierre du Bourg

**Lundi 30 décembre**

**(également jeudi 2 janvier même heure)**

**Un Noël enchanté au château de Sassenage**

Pour les 4/10 ans accompagnés d'un adulte

Visite d'1h qui comprend un petit goûter

Tarif unique : 6 €

Réervations obligatoires : [www.chateau-de-sassenage.com](http://www.chateau-de-sassenage.com)

À 15h et 16h au château de Sassenage

**Jeudi 19 décembre**

**Pause gourmande**

« Amuse-bouche et compagnie se déguisent pour Noël »

1,50 €/personne. Sur inscription : 04 76 26 34 90

De 14h à 16h à l'Espace Familles

**Mardi 31 décembre**

**Jules et Marcel**

Par la Cie Dans la Cour des Grands

À 20h au Théâtre en Rond

Détail en page 24

**Vendredi 20 décembre**

**Concert de Noël**

Par les élèves du conservatoire de musique Alfred Gaillard

**Grand jeu de Noël**

**Samedi 14 décembre 2019**  
De 14h à 17h • Gymnase des Pies

Inscriptions à partir de jeudi 5 décembre à 18h uniquement par e-mail à : [centresdeloisirs@sassenage.fr](mailto:centresdeloisirs@sassenage.fr)

Les parents doivent indiquer nom, prénom, date de naissance de leur(s) enfant(s) et l'adresse de résidence. Les e-mails reçus avant le jeudi 5 décembre à partir de 18h ne seront pas pris en compte.

Animation réservée aux enfants sassenageois de 3 à 12 ans (accompagnés d'un adulte). Attention : places limitées !

Infos : 04 76 26 90 91

**BEVENEZ PÈRE NOËL VERT !**  
DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Donnez un coup de main au Secours Populaire français en déposant un Jouet neuf ou d'occasion en parfait état.

**Mercredi 18 décembre 2019 à 20h**  
Église St Pierre, Sassenage

**Concert de Noël**

**Les Chœurs de Sassenage**  
Direction : Agustina Meroño

avec la participation d'élèves du Conservatoire à Rayonnement Communal Alfred Gaillard

Entrée libre, participation aux frais

Alfred Gaillard  
LES CHŒURS DE SASSENAGE



### LA BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL EST EN PLACE !

Les enfants sages, et les autres aussi, sont invités à venir déposer leur lettre au Père Noël dans la boîte aux lettres qui a été installée à cet effet dans le hall du CCAS. Les précieuses missives seront ainsi remises en mains propres au Père Noël en personne mardi 17 décembre à la fin du spectacle « Angèle l'exploratrice ».

En effet, il a apparemment prévu de se rendre disponible ce jour-là... Mais chut, gardez-le pour vous...

### UNE EXPO DE NOËL POUR VOUS, FAITE PAR VOUS !

Parce que les fêtes de fin d'année sont propices au partage, l'idée a germé de réaliser une exposition temporaire de Noël dont vous serez les principaux contributeurs(trices).

Vous avez, dans un coin de la tête, un souvenir de Noël d'antan dont vous aimeriez parler ? Un dessin d'enfant, un croquis d'adulte, un objet décoratif ou encore un petit mot en rapport avec Noël que vous voudriez partager ?

Apportez-les à l'Espace Familles, ils seront « épinglés » dans le hall du CCAS le temps d'une exposition temporaire que vous allez créer et faire évoluer ! N'hésitez donc pas à apporter vos participations.

Visible aux horaires d'ouverture de l'équipement jusqu'à début janvier.

## Enfance et petite enfance : le Ram et le multi-accueil en mode Noël

### Jeudi 12 décembre

**Racontine, moment d'histoires racontées par Sophie, bibliothécaire**  
Pour les enfants et assistants maternels  
À 10h à la médiathèque l'Ellipse (salle ronde)

### Mardi 17 décembre

**Spectacle de Noël « Père Noël frappe à la porte »**  
Issu d'une création collective avec les assistantes maternelles, le personnel du multi-accueil, et l'intervenante musicale du conservatoire à rayonnement communal  
Pour les enfants accompagnés de leurs parents  
À 18h30 au multi-accueil

### Mercredi 18 décembre

**Mini-concert de Noël**  
Par les élèves du conservatoire de musique Alfred Gaillard  
À 15h au multi-accueil

### Jeudi 19 décembre

**Spectacle de Noël « Père Noël frappe à la porte »**  
Pour les enfants accompagnés de leurs parents et/ou leur assistant maternel  
Sur inscription au RAM : 04 76 53 32 90  
À 18h30 à la Maison des clubs



CHÂTEAU DE SASSENAGE

## Que le réveillon commence !

Mercredi 18 & Lundi 30 Décembre 2019

Jeudi 2 Janvier 2020

à 15h et 16h

Un Noël enchanté au château de Sassenage (4/10ans)

\* La marquise a une manière bien à elle de fêter Noël. Elle n'a jamais entendu parler de cadeaux, ni de père Noël...

\* Visite d'1h qui comprend un petit goûter. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

\* Réservation obligatoire



Tarif unique de 6 € par participant

Réservations sur le site : [www.chateau-de-sassenage.com](http://www.chateau-de-sassenage.com)



Château de Sassenage  
Allée du Château - 38360 Sassenage



La Fondation de toutes les causes

DU SAMEDI 21 AU MARDI 31 DÉCEMBRE

RELÂCHE LE MÉRREDI 25

# Noël aux Caves

Venez visiter  
la grotte  
du Père Noël !

Visites guidées  
à 13h30, 14h15,  
15h et 15h45

Sans réservation,  
sous réserve de disponibilité  
et de conditions climatiques

Grotte les Caves de Sassenage  
Infos : 04 76 27 53 37  
[grottes@sassenage.fr](mailto:grottes@sassenage.fr)



[www.facebook.com/GrotteLesCavesdeSassenage](https://www.facebook.com/GrotteLesCavesdeSassenage)





# Et si pour Noël on consommait local ?

Vos commerçants et artisans de l'Union commerciale Sass'Réussi vous attendent pour préparer les fêtes de fin d'année ! Dès le 1<sup>er</sup> décembre, ils seront identifiables grâce au sapin de Noël installé dans leur commerce et décoré aux couleurs de l'association. Pour offrir, se faire plaisir ou se régaler, tout est mis en œuvre pour que vous passiez de belles fêtes de fin d'année. Vous trouverez d'ailleurs dans ce Sassenage en pages des offres promotionnelles dont vous pouvez profiter immédiatement chez les commerçants/artisans participant à l'opération. Par ailleurs, des membres de Sass'Réussi seront présents au marché de Noël

le 8 décembre dans le Bourg. Au menu tout au long de la journée, des animations offertes par la Ville et l'Union commerciale, de quoi se restaurer, et de nombreux stands qui viendront ravir petits et grands ! L'occasion, si ce n'est pas déjà fait, de rencontrer le dynamique tissu économique local !

Retrouvez toute l'actualité de Sass'Réussi sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/Sassreussi/> ou via internet [www.sass-reussi.fr/](http://www.sass-reussi.fr/)

## AUTO-ÉCOLE A PIES CONDUITE

2 rue des Pies  
04 76 27 55 42

Frais d'inscription offert pour l'achat  
d'un forfait complet jusqu'au 31/03/20

## HALLE AUX FLEURS

CC Les Glériates  
04 76 27 09 29

-10 % à partir de 30 € d'achat  
Offre non cumulable  
du 01/12/19 au 10/01/20

## INSTITUT CORALYS

61 rue de la République  
04 76 53 51 27

-10 € sur le soin du visage de votre choix  
du 01/12/19 au 15/01/20

## LES LOCAVORES

1 chemin du Billery  
04 76 95 09 14

-10% sur un panier garni  
d'un montant de 30 €  
du 01/12/2019 au 31/12/2019

## MIEL ET UNE ÉPICES

2b rue Trefforine  
04 76 70 23 50

Un sac de thé offert  
pour 10 € d'achat  
du 01/12/19 au 31/01/20

## UNIVERS SOPHRO

sur RDV à domicile  
06 77 18 66 56  
<https://diamondstudio.fr>

-10 % sur un massage (non thérapeutique)  
du 01/12/19 au 04/01/20  
pour tout achat jusqu'au 31/12/18

## LA FURIEUSE

7 rue de la Maladière  
04 76 26 11 64

Carton de 6 bouteilles de 75 cl à 25 €. Carton à composer sur notre gamme permanente de saison du 01/12/19 au 31/12/19

## AZAÉ

35 av. de Romans  
04 76 92 36 70

2 heures offertes pour toute souscription  
d'un contrat régulier de ménage  
du 01/12/19 au 31/12/19

## BOUCHERIE FRANÇOIS

18 av. de Romans  
04 76 27 41 55

-10 % sur vos plateaux raclette sur  
présentation de ce coupon et non cumulable  
du 01/12/19 au 19/12/19  
(hors période fêtes du 20 au 31/12/19)

## L'ESCALE BEAUTÉ

11 rue de la République  
09 53 04 51 54

-20 % sur le rehaussement de cils + teinture  
-15 % sur les soins du visage  
Du 01/12/19 au 31/01/20

## VISION HAIR COIFFURE

Conseil Masculin Féminin  
Place Charles de Gaulle  
04 76 27 82 31

-10 % sur toute prestation  
Offre non cumulable  
du 01/12/19 au 31/12/19





**MARDI 3 DÉCEMBRE À 19H**  
**espace Henriette Gröll**  
**ENSEMBLE POUR VOUS INITIER**  
**AUX GESTES DE**

**PREMIERS SECOURS**



**Apports théoriques et pratiques**  
**pour savoir réagir dans l'urgence**

**Avec les sapeurs-pompiers**  
**et les sauveteurs secouristes sassenageois**

Plus d'infos : [www.sassenage.fr](http://www.sassenage.fr)





## Sassenage, Terre de Jeux 2024

La liste des 500 premières communes à recevoir le label « Terre de Jeux 2024 », saluant leur engagement dans l'aventure des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, a été dévoilée ce 20 novembre dans le cadre du Congrès des Maires 2019.

Parmi elles figurent dix-sept communes et intercommunalités iséroises, dont Sassenage qui, après la Coupe du Monde de football féminin accueillie cette année, conforte, si tant est que ce soit

encore nécessaire, son identité de ville sportive !

Une labellisation annonciatrice d'actions de valorisation des Jeux, dans le respect de la charte olympique et de la charte éthique de Paris 2024, et dans l'esprit de ce dynamisme qui anime Sassenage et l'ensemble de ses acteurs sportifs.



### Miss Isère : la billetterie est ouverte !

Retour en terres sassenageoises pour l'élection de Miss Isère après deux ans d'absence ! En effet, l'élection de la reine de beauté du Département se tiendra à la halle des sports Jeannie Longo samedi 8 février prochain. Et parmi les seize jeunes filles sélectionnées il y a Maëlys Pellet<sup>(1)</sup>, une Sassenageoise !

Le vote du public présent dans la salle le jour J compte à 50 % dans le résultat final, il est donc important qu'un maximum de Sassenageois soit là pour l'encourager. Alors si vous souhaitez être présent(e) et, qui sait, assister au sacre de cette jeune fille, ne tardez pas à prendre vos places, il n'y en aura pas pour tout le monde.

Infos : [comite.missisere@gmail.com](mailto:comite.missisere@gmail.com).

Places en vente sur [www.billetweb.fr/miss-isere-2020](http://www.billetweb.fr/miss-isere-2020).

(1) Lire dans Sassenage en pages n°244 – janvier 2019, l'article « Maëlys en route pour le titre de Miss Isère ! », page 5



Crédit photo : Alyssia Bouillere

### Régime au sel

On n'est jamais trop prudent, d'autant qu'avec la surprise hivernale que nous a réservée la mi-novembre, une piqûre de rappel n'est pas de trop !

Le froid s'est installé, accompagné avant l'heure de chutes de neige donc... Heureusement, le dispositif de viabilité hivernale était déjà activé, avec des agents communaux prêts à en découdre depuis le 1<sup>er</sup> novembre pour assurer dégivrage et accessibilité.

Du sel de déneigement est par ailleurs à la disposition des Sassenageois au centre technique municipal dès les premiers risques de gel. Pour s'en procurer, il convient de se présenter muni d'un justificatif de domicile et d'un contenant (dans la limite d'un seau).

D'un point de vue pratique, sur le terrain, si le déneigement des rues et trottoirs incombe effectivement à la Ville, les particuliers (locataires ou propriétaires d'une maison individuelle ou d'un immeuble) doivent quant à eux s'acquitter de cette tâche devant leur perron. A bon entendeur !

### Enquêtes publiques en cours

Comme annoncé dans le numéro de Sassenage en pages paru début novembre, quelques enquêtes publiques avaient cours et se terminent incessamment sous peu...

**Déchetterie.** Pour rappel, dans le cadre de la construction et de l'exploitation de la future déchetterie à Sassenage, située chemin des 4 Lauzes, une consultation du dossier de demande d'enregistrement est ouverte depuis le 4 novembre, pour se terminer le 3 décembre : centre technique municipal, 4 rue Pierre de Coubertin, aux heures habituelles d'ouverture (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, les lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h30, et le vendredi de 14h à 17h), ou sur le site [www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr).

Des observations peuvent également être formulées par courrier, à adresser à la DDPP de l'Isère, service installations classée - 22 avenue Doyen Louis Weil - CS 6 - 38028 Grenoble Cedex 1, ou par mail à [ddpp-observations-ic@isere.gouv.fr](mailto:ddpp-observations-ic@isere.gouv.fr).

**Plan de prévention du bruit dans l'environnement.** Ce PPBE vise l'établissement d'un diagnostic de l'exposition au bruit de la population sur le territoire métropolitain, et l'élaboration d'une stratégie à cinq ans pour la réduire.

La participation du public est possible depuis le 6 novembre, jusqu'au 6 janvier à 18h. Le dossier est consultable sur le site [participation.lametro.fr](http://participation.lametro.fr) ou au siège de la Métropole, et le public peut formuler ses réactions aux mêmes endroits, mais aussi par courrier adressé à Grenoble-Alpes Métropole.

### Pleins phares sur les mobilités

Pilotée par le Syndicat Mixte des Transports en Commun, et cofinancée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'État, le Département, les communautés de communes du Grésivaudan et du Pays Voironnais, Grenoble-Alpes Métropole et l'établissement public du SCoT (Schéma de cohérence territoriale), l'enquête Mobilité de la grande région grenobloise vient d'être lancée, et ses premiers résultats seront publiés en décembre 2020.

Ainsi, 7500 ménages sélectionnés de façon aléatoires vont être questionnés par des enquêteurs assermentés, par téléphone ou en face-à-face à domicile, ou encore en complétant un questionnaire en ligne sur des sujets ciblés.

Au terme de l'enquête, la compilation de l'ensemble des témoignages ainsi collectés permettra de mesurer l'évolution des pratiques en matière de déplacements, de détecter l'émergence de nouvelles habitudes, d'évaluer l'efficacité des aménagements et/ou services déjà en place, d'en imaginer de nouveaux, bref, de faire un état des lieux des mobilités, quelles qu'elles soient.

Infos : [www.smtc-grenoble.org](http://www.smtc-grenoble.org)

## Conseil municipal. 4 novembre 2019

**Quand contrat et convention font carrière...** La société Vicat exploite depuis de nombreuses années la carrière située sur le territoire communal, au niveau des Côtes, pour alimenter en matériaux son usine de Saint-Egrève. Actuellement, elle est titulaire d'un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation de carrière dressé le 22 juin 1990, pour une durée de trente ans, sur des parcelles dont elle est propriétaire, mais également sur d'autres, contiguës à sa propriété, comprises dans le périmètre de la carrière, et qui appartiennent à la Ville de Sassenage. L'exploitation de ces propriétés communales par Vicat est actuellement régie par un contrat de foretage signé le 4 novembre 2004, ayant fait l'objet d'un avenant n°1 le 18 septembre 2014. Après négociation avec Vicat, il a été décidé la rédaction d'un nouveau contrat de foretage qui lui permettra le dépôt d'un dossier de renouvellement d'autorisation d'exploiter auprès des services de l'Etat sur une nouvelle période de trente ans, et portant sur un périmètre de carrière ajusté tel qu'il a été défini lors de la procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Sassenage adoptée par délibération du Conseil de Grenoble-Alpes Métropole du 6 avril 2018. Ce périmètre nouvellement défini intégrera notamment la totalité de la parcelle E18 appartenant à la Ville de Sassenage, alors qu'elle n'était occupée que partiellement par Vicat durant la période d'exploitation en cours. L'intérêt de signer sans attendre ce nouveau contrat est que la Ville a obtenu la révision des conditions financières de l'exploitation de la carrière avec un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2019. En effet, alors que le contrat précédent prévoyait une rémunération forfaitaire de 64 000 €/an, sa nouvelle version prévoit une rémunération à hauteur de 0.90 €/tonne de matériaux aptes à la production de ciment. Le nouveau contrat est lié à l'autorisation préfectorale d'exploitation de la carrière, définie par l'arrêté préfectoral 90.2912 du 30 juin 1990, qui expire le 21 juin 2020<sup>(1)</sup>. Si à l'issue de cette autorisation, l'exploitant est à nouveau titulaire d'une autorisation préfectorale d'exploitation, le contrat sera prorogé de plein droit, aux mêmes charges et conditions que celles fixées par les présentes, jusqu'à l'achèvement des travaux de remise en état prévus par l'autorisation préfectorale d'exploitation ; cette autorisation ne pouvant excéder trente ans. Sans préjudice des obligations qui

seront imposées à Vicat, l'exploitant, à l'issue de la procédure comprenant notamment une évaluation environnementale qui sera menée en vue d'accorder une nouvelle autorisation préfectorale d'exploiter la carrière, le présent contrat de foretage est complété d'une convention-cadre<sup>(2)</sup> afin de convenir des mesures appropriées et des engagements de l'exploitant, la société Vicat, pour réduire les contraintes et nuisances d'exploitation de la carrière, notamment à l'égard du voisinage résidentiel du secteur des Côtes, mais aussi plus largement sur le plan environnemental. Le conseil municipal approuve les termes du projet de contrat de foretage et ceux de la convention cadre annexée, et en autorise la signature.  
*26 pour, 6 abstentions.*

(1) prorogation d'un an (le dossier administratif n'était pas prêt)

(2) rédaction en collaboration avec l'association des Côtes



**Que la lumière soit...** Le groupement Alcyon-Citeos et EEE Alpes Dauphiné et Gaz Electricité de Grenoble (GEG) est chargé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et pour quinze ans, en vertu de son contrat de partenariat avec la Ville, de l'exploitation, de la gestion et de la rénovation des installations d'éclairage public, de signalisation lumineuse tricolore, de mise en valeur du patrimoine, d'illuminations festives et de vidéo prévention sur le territoire communal (gestion de l'énergie, maintenance et entretien courant des installations, travaux de gros entretien et réparation, travaux de reconstruction du patrimoine ou travaux financés). Dans le cadre du suivi de l'exécution de ce contrat, le rapport d'exploitation de l'année 2018 établi par le partenaire a été soumis au conseil municipal après avoir été présenté en commission consultative des services publics locaux (CCSPL) lors de sa réunion du 19 septembre dernier. Dans les grandes lignes, ce rapport permet notamment de mieux appréhender la liste des travaux de mise en sécurité effectués sur l'année, ainsi que les économies d'énergie réalisées, à savoir - 44 % en 2018 par rapport à l'année initiale. Par exemple, à la fin de l'année 2018, la consommation moyenne par habitant à Sassenage est de 40 kWh, contre une moyenne nationale de 80 kWh. Par ailleurs, toujours sur l'exercice 2018, on note un taux de panne de 2,6 % (objectif < à 6 %) pour un total de 55 interventions. Concrètement, sur le terrain, on peut par exemple évoquer que 2018 a été marquée par de nouvelles installations de motifs de Noël, pour une mise en service du 1<sup>er</sup> décembre 2018 au 14 janvier 2019, ou encore que le nombre de point lumineux (1482) n'a pas évolué, avec des travaux portant en effet sur du remplacement place pour place, et que c'est aussi le cas pour le nombre de flocons (1867).

De manière générale, les économies d'énergie réalisées servent à améliorer la qualité du service rendu à l'utilisateur. Pour plus de détails, la version complète du rapport d'activité 2018 est disponible au 3<sup>ème</sup> étage de l'hôtel de ville, et au centre technique municipal, aux heures d'ouverture au public.

*Le conseil municipal prend acte de ce rapport d'exploitation établi pour l'année 2018.*



## Gendarmerie : bout du tunnel en vue...

Voilà que le contentieux vieux de onze ans portant sur les désordres subis sur les bâtiments de la gendarmerie est en passe de toucher à son terme. En 2003, la Ville a décidé d'édifier, en qualité de maître d'ouvrage, un bâtiment à usage de gendarmerie. Pour la conduite de ces travaux, elle a confié une mission de maîtrise d'œuvre à un groupement solidaire. Au mois d'avril 2008 sont apparus des désordres qui n'étaient pas apparents au jour de la réception de l'ouvrage. Il s'agissait de fissures couvrant de façon manifeste tout le corps du bâtiment, affectant les murs en béton armé, et touchant le sol et les dallages. En parallèle, de nombreuses fuites d'eau sont apparues dans l'ensemble des logements du bâtiment d'habitation, objet d'inquiétude pour la Ville quant à la stabilité de l'ouvrage. Dans ces circonstances, la Ville s'est donc naturellement tournée vers les assureurs des entreprises qui étaient intervenues, pour déclarer le sinistre. Le groupement assurant la maîtrise d'œuvre a également été informé de ces désordres. La Ville n'a pas pu trouver d'issue satisfaisante aux difficultés rencontrées. De plus, au mois de septembre 2009, est intervenu un important dégât des eaux, qui a endommagé trois logements de la gendarmerie. Depuis lors, les dégâts des eaux sont constants. La Ville a donc mis en cause les titulaires de plusieurs des lots de reconstruction susmentionnés, et demandé une expertise au tribunal administratif. Cette première expertise n'ayant pas abouti au choix d'une solution satisfaisante et pérenne aux désordres allégués, une seconde expertise a été ordonnée par le juge suite à la demande de certaines des parties adverses à l'instance, ce qui a finalement abouti à une proposition de réparation. La dernière en date a porté sur la constatation et la recherche des fissures affectant les murs en béton armé, ainsi que les sols, dallages et revêtements du bâtiment de la gendarmerie, et aux ruptures de canalisation d'eau sanitaire. L'expert mandaté a procédé à l'examen contradictoire des 14 appartements et du couloir de distribution du



bâtiment technique (bureaux). Lors d'une seconde réunion d'expertise qui s'est tenue en juin 2018, plusieurs carottages ont en outre été effectués dans la façade des bâtiments d'habitation, en vue d'investigations complémentaires. Suite à ces nombreuses investigations, l'expert a transmis son rapport aux parties le 25 juillet 2019, concluant à une mise en péril de l'ouvrage, et préconisant des solutions de réparation et indemnisation au bénéfice de la Ville de Sassenage. C'est dans ce contexte que les parties se sont donc rapprochées et ont convenu, après discussions et négociations, de conclure un accord transactionnel afin de mettre un terme à ce contentieux qui dure depuis onze ans. Ainsi, à titre transactionnel, les parties acceptent que soit versée à la Ville de Sassenage la somme forfaitaire de 428 148, 72 euros à titre d'indemnité globale du fait des conséquences des désordres affectant les bâtiments A et B de la gendarmerie de Sassenage ; une indemnisation acceptée par la Ville et l'engagement de l'ensemble des parties de se désister d'instance et d'action. Le conseil municipal approuve les termes de l'accord transactionnel, ainsi que sa signature.

*Unanimité.*



## Médiathèque : quotas de prêt élargis, horaires d'ouverture aussi.

Afin de satisfaire le plus grand nombre de lecteurs, il a été décidé d'augmenter les quotas de prêt de la médiathèque l'Ellipse, et d'élargir ses horaires d'ouverture au public à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2019. Ainsi, chaque adhérent peut désormais emprunter, pour une durée de trois semaines, dix documents sonores (dont trois livres-disques au maximum), dix documents imprimés, cinq revues et cinq partitions, contre dix-neuf jusqu'à présent, tous types confondus. Tandis qu'il était possible d'emprunter un seul DVD pour dix jours jusqu'à maintenant, ce nombre est aujourd'hui doublé (enfant et adulte). Par ailleurs, une photographie peut être empruntée pour une durée de trois mois. Du côté de l'ouverture au public, et là aussi à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2019, les horaires au public ont été élargis comme suit : le mardi de 15h à 19h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 15h à 18h, le vendredi de 15h à 19h, et le samedi de 10h à 12h30 (pas d'ouverture le samedi durant les congés scolaires).

*Unanimité.*

## Noël en 2020, et ses ouvertures dominicales.

Conformément aux dispositions de l'article L.3132-26 du code du Travail, le repos hebdomadaire a lieu normalement le dimanche dans les établissements de commerce de détail, mais ce repos peut être supprimé les dimanches désignés par décision du maire prise après avis du conseil municipal, sans cependant excéder douze par an. Il apparaît pertinent de déroger au repos dominical lors cette période festive de fin d'année susceptible de générer des flux de clientèle locale ou extérieure plus importants. Si le seuil n'excède pas cinq dimanches par an, la liste des dates retenues doit être arrêtée avant le 31 décembre pour l'année suivante, et ce après avis du conseil municipal. Il est justement envisagé de retenir 5 dimanches au titre de l'année 2020. Il s'agit des 29 novembre, et des 6, 13, 20 et 27 décembre. Le conseil municipal décide de donner un avis favorable sur cette ouverture dominicale des commerces de détail pour l'année prochaine.

*26 pour, 6 abstentions.*

### Quels dimanches en 2019 ?

Pour l'année 2019, en séance du 13 décembre 2018, le conseil municipal avait donné un avis favorable sur l'ouverture dominicale des commerces de détail les dimanches 8, 15, 22 et 29 décembre.

*26 pour, 6 abstentions.*

## Antarès Tattoo s'installe dans le Bourg



Passionné de dessin depuis tout petit, Fabien Senecal, Sassenageois de trente-sept ans, est en passe de réaliser son rêve. En effet — et c'est une première à Sassenage ! —, son salon de tatouage, Antarès Tattoo, ouvrira ses portes dans le Bourg mercredi 4 décembre. Comme l'explique Fabien : « Je dessine depuis toujours et j'ai toujours été particulièrement attiré par l'univers de la bande dessinée. Puis, petit à petit je me suis intéressé au tatouage, et depuis que j'ai commencé à me former il y a six ans, je ne me suis plus arrêté... C'est une véritable passion pour moi ! ». Fabien a beaucoup appris ces dernières années auprès des professionnels du secteur qui l'ont soutenu dans sa démarche : « Je cherche sans cesse à me perfectionner, et durant ces années, j'ai pu bénéficier des précieux conseils et des recommandations de plusieurs tatoueurs. Cela m'a permis de m'améliorer et d'éviter certains écueils. Je suis donc prêt aujourd'hui à me lancer et à ouvrir mon shop ! ».

Travaillant par ailleurs dans un tout autre domaine (responsable de la restauration dans un lycée), Fabien Senecal pratiquera, du moins au début, les deux activités en parallèle. Le salon sera donc ouvert sur certaines plages horaires, mais Fabien est d'ores et déjà impatient de vous accueillir pour parler de vos projets ! Vous pourrez ainsi découvrir ce salon au style chic, industriel et steampunk<sup>(1)</sup>, en attendant l'inauguration officielle qui aura lieu vendredi 13 décembre à 19h ; l'occasion pour les curieux néophytes ou initiés de venir rencontrer ce nouveau commerçant du Bourg.

**CONTACT : ANTARÈS TATTOO, 63 RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 06 40 60 12 45  
OU ANTARES.TATTOO@OUTLOOK.FR.**

**OUVERT MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI DE 15H15 À 18H30, SAMEDI DE 10H À 12H ET DE 14H À 18H30, ET DIMANCHE DE 10H À 12H30. FERMÉ LUNDI ET MARDI.**

(1) Le steampunk est un mouvement culturel qui mêle l'esthétique et la technologie du 19<sup>ème</sup> siècle à des éléments de science-fiction.

## Sugar & Co : bon et fait maison !

Les gourmand(e)s sassenageois la connaissent sûrement déjà. Ses petits gâteaux aussi bons que beaux font fureur sur les marchés locaux du vendredi et du dimanche matin depuis cet été. Nous parlons bien sûr d'Anne Gasté et de sa petite entreprise Sugar & Co !

La jeune trentenaire était auparavant développeur web, mais ça, c'était avant ; avant qu'encouragée par son conjoint Rémi Michel, elle ne se lance dans l'entrepreneuriat en avril dernier.

Passionnée de pâtisserie depuis dix ans, elle commence à penser à sa reconversion en 2018. De là tout s'enchaîne, les idées et les recettes foisonnent : cookies fourrés (Nutella, praliné, beurre de cacahuètes...), cookies non fourrés (chocolat noir, figue, citron, orange confit, banane, cacahuète, noix), lunettes de Romains, rochers coco, tuiles aux amandes, et autres biscuits au design soigné...

Très créative, Anne innove et développe sans cesse de nouvelles recettes pour le bonheur de ses clients. Elle a aussi créé des partenariats pour se faire connaître, et ses pâtisseries sont désormais proposées à la Maison Manival de Grenoble, pâtisserie renommée qui a notamment participé au Festival de Cannes en 2018. Aujourd'hui, l'envie de partager est là aussi. Et c'est en ce sens qu'Anne Gasté a mis en place des ateliers de fabrication de biscuits pour petits et grands.

Alors, ça vous dit ? Si vous n'avez pas encore goûté à ses créations



sucrées, sachez que Sugar & Co est généralement présente au marché des Glériates chaque vendredi, comme au marché du Bourg, un lieu qu'elle affectionne particulièrement « tant pour l'ambiance qui y règne, que pour ses habitués ». Vous pouvez donc la retrouver sur place tous les vendredis et les dimanches entre 8h et 13h. Notez également qu'Anne Gasté sera également présente dimanche 8 décembre sur le marché de Noël de la Ville.

**INFOS : SUGAR & CO, ANNE GASTÉ, SUGARANDCO.FR, FACEBOOK : SUGAR-CO-GRENOBLE,  
ET INSTAGRAM : SUGARANDCOGRENOBLE.**

## Une nouvelle banque à Sassenage

L'offre bancaire sur Sassenage s'est étoffée en septembre avec l'installation d'une nouvelle agence de l'enseigne LCL. Implantée avenue de Romains en lieu et place de l'ancien restaurant « Au Feu de Bois », l'agence inaugurée le 18 octobre compte quatre personnes et propose des services bancaires et d'assurance. Et comme l'explique Sandrine Moya (à droite sur la photo), sa directrice adjointe : « Il n'y a jamais eu d'agence LCL à Sassenage, et nous sommes donc très heureux de cette implantation ! Sassenage est une ville en développement, très dynamique et nous sommes donc ravis d'étoffer le

tissu économique local et d'accueillir clients et futurs clients dans notre nouvelle et belle agence ». Bienvenue donc au LCL !

**CONTACT : LCL BANQUE ET ASSURANCE, 7 RUE MOZART, 04 76 26 90 66. OUVERT MARDI, MERCREDI ET VENDREDI DE 8H30 À 12H ET DE 13H30 À 17H45 ; JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H15 À 17H45 ; SAMEDI DE 8H30 À 12H.**





## Le point sur le Domaine Parc et Village

**Mardi 22 octobre, le maire, accompagné de l'architecte et du promoteur du Domaine Parc et Village, apportait aux riverains un complément d'informations sur le projet immobilier en cours. Retour sur cette réunion qui rassemblait une quinzaine d'habitants...**

Il y a déjà trois ans qu'une première réunion publique était organisée pour présenter aux Sassenageois le projet immobilier qui allait voir le jour en lieu et place de l'entreprise GLD, avenue de la Falaise<sup>(1)</sup>.

Soucieux des conditions dans lesquelles les travaux allaient se poursuivre, certains riverains avaient toutefois souhaité pouvoir interroger de nouveau les instances en charge du projet.

Le maire a ainsi débuté cette rencontre en évoquant tout d'abord les travaux liés au merlon, dont la réfection devrait prendre fin d'ici la fin de l'année. Il a ainsi tenu à préciser les raisons de cette première étape : « *Je suis responsable en cas d'accident, donc ma priorité est que le nécessaire soit fait pour assurer la protection des biens et des personnes en cas de chute de blocs* ».

### Le projet en quelques mots

Concernant la physionomie du Domaine Parc et Village, ce sont douze bâtiments qui sortiront prochainement de terre. Pour ce

faire, deux grues ont été mises en place dans le courant du mois d'octobre, et une supplémentaire en novembre. Un riverain s'enquiert de l'utilité des énormes tas de terre présents sur le terrain. Il s'agit en fait du préchargement, c'est-à-dire du tassement du sol par apport de charge. Le matériau sera par la suite utilisé pour la végétalisation du site.

Le planning prévoit la livraison des premières constructions courant 2021, et l'ensemble du chantier devrait quant à lui prendre fin d'ici janvier 2023. Ce sont environ 850 personnes qui prendront peu à peu possession des lieux. Côté stationnement, 703 places sont prévues quand la réglementation en impose 682 seulement. D'aucuns souhaitent savoir si une nouvelle école verra le jour ; une infrastructure qui n'est pas au programme pour l'heure. En effet, il est pour le moment difficile de prévoir s'il y aura beaucoup d'enfants à scolariser. Souvent, ils restent dans l'école dans laquelle ils sont déjà. Aux Côtes par exemple, 140 logements ont été livrés, et seulement six enfants supplémentaires ont intégré le groupe scolaire Rivoire de la Dame. Pour ce qui est de Fleming, il reste de la place. De plus, une cinquantaine de collégiens venant de l'extérieur de Sassenage sont accueillis par dérogation. Donc il y a largement de quoi recevoir de potentiels nouveaux élèves.

### Les inquiétudes des riverains

L'un des points d'achoppement est la gestion de l'encadrement des entreprises

sur le chantier. La crainte de certains riverains est le non-respect des règles édictées. Le cabinet d'architectes assure qu'une présence quotidienne pourra être mise en place en cas de problème constaté, notamment si une entreprise se permettait de prendre des libertés. Les horaires de chantier devront par exemple être suivis à la lettre : de 7h à 18h, avec une interdiction de travailler les week-ends et jours fériés.

« *On espère en tout cas qu'il n'y aura pas de passages de camions la nuit* », souligne un voisin. Le maître d'ouvrage confirme le respect des seuls horaires légaux de travail, donc en journée seulement.

Plusieurs habitants notent qu'ils ont rencontré un gros souci de poussière cet été. Le promoteur leur répond que cette phase est terminée. Cet hiver, par contre, les camions seront confrontés à la boue, mais ordre a été donné aux entreprises de procéder à un nettoyage régulier. Promoteur et architectes ont parfaitement conscience que des nuisances gêneront sans doute les riverains pendant la première phase des travaux, à savoir le gros œuvre « *mais passé cette étape, ça ira mieux, précise le maire, d'autant que le quartier sera valorisé* ». Et d'ajouter : « *il ne faut pas hésiter à faire remonter à la mairie les problèmes que vous pourriez rencontrer. Nous transmettrons au promoteur pour rectification.* »

(1) Lire, dans Sassenage en pages n° 222 – janvier 2017, l'article « Le projet immobilier de la Falaise en route ! », page 17.



## Chemin du Drac

On peut dire que le chemin du Drac aura donné du fil à retordre à Grenoble-Alpes Métropole, aux entreprises, ainsi qu'aux riverains.

Cela fait en effet plusieurs mois que la voirie est en travaux, imposant parfois de très lourdes contraintes de circulation. Intempéries et malfaçons auront en outre largement contribué au retard pris.



## Alerte eaux souterraines

L'information peut sembler décalée en cette fin d'automne, mais elle est pour autant très sérieuse : en vertu du nouvel arrêté préfectoral du 21 octobre portant mesure d'alerte au titre de la sécheresse, et abrogeant celui du 20 août dernier, la Ville de Sassenage passe en alerte renforcée sur les eaux souterraines (contre alerte simple précédemment), entraînant les interdictions renforcées énoncées à l'article 4 dudit arrêté.

Ces mesures sont exécutoires jusqu'au 29 février 2020, sauf arrêté suspendant partiellement ou totalement les mesures d'ici-là, comme il en est fait mention à l'article 6.

Concrètement, à titre d'exemple, si vous avez un jardin, son arrosage n'est autorisé que de 20h à 9h.

Retrouvez toutes les infos sur [www.isere.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Eau/Secherresse2/Secherresse](http://www.isere.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Eau/Secherresse2/Secherresse).

## Du côté des écoles

Un passage piétons situé rue des Parcs, à proximité de l'école Rivoire de la Dame, a été déplacé. Il s'agissait d'une demande des parents d'élèves qui estimaient que le dépose minute n'était pas suffisamment sécurisée pour les enfants. Le projet avait été présenté par Grenoble-Alpes Métropole aux parents avant l'été, après validation par la Ville. Il devait initialement être prêt pour la rentrée scolaire, mais c'est finalement pendant les vacances de la Toussaint que le tracé a été réalisé.

Par ailleurs, trois classes du groupe scolaire Hameau du Château étaient sujettes à d'importants problèmes d'humidité, certains murs donnant sur l'extérieur étant parfois mouillés. Un bureau d'études a donc été mandaté pour rechercher la cause de ce phénomène, en se basant notamment sur les résultats de capteurs d'humidité mis en place pour l'occasion.

Enfin, des fenêtres ont été remplacées dans les groupes scolaires les Pies, Rivoire de la Dame et Hameau du Château.

## Le sport dehors

Le module de street workout est opérationnel depuis mi-octobre, permettant ainsi aux sportifs de tout niveau de s'entraîner sur des éléments adaptés au besoin de chacun. Une installation mise en place dans le cadre de l'appel à projets lancé aux Sassenageois à l'occasion des 10 ans de la démocratie participative.





## Esplanade de la mairie

Les travaux de l'esplanade sont sur le point de se terminer. Le cheminement des personnes à mobilité réduite et des poussettes est cependant déjà grandement facilité grâce à l'axe central en béton désactivé.



## Parking Vercors Furon

Les travaux du parking situé derrière l'école Vercors Furon se poursuivent. Ils devraient prendre fin d'ici mi-décembre. Riverains et visiteurs pourront ainsi profiter très prochainement de cette nouvelle aire de stationnement aménagée selon une technique de drainage innovante et durable.



## Ça y est, ça chauffe !

C'est parti pour la première chaudière bois mise en place sur le secteur des Pies, afin de chauffer le groupe scolaire et le gymnase éponymes. La première livraison du combustible avait lieu le 31 octobre. Essais et réglages ont ensuite pu débuter afin d'offrir aux usagers un confort optimal.

Les travaux relatifs à la seconde installation destinée à chauffer le centre technique municipal, la halle des sports Jeannie Longo, la maison des clubs et la piscine continuent. Ils devraient être terminés d'ici la fin du mois de décembre.







**biocoop**  
LA BIO NOUS RASSEMBLE

**Un nouveau MAGASIN BIO?**

**Bien plus !  
Un nouveau magasin Biocoop !**

**OUVERTURE FIN NOVEMBRE**

**BIOCOOP FONTAINE**  
6, bd Paul Langevin  
38600 Fontaine

© 2008 - statut juridique - adresse: Crédit photo: Rémy Viret/Biocoop Shutterstock, D. L. - www - Alain Comin

**NOUVEAU LAVAGE**

Programmes Premium  
Libre service 24/7

**RENAULT** La vie, avec passion

**Lambert Automobiles**

**DACIA**

Vente de véhicules neufs et occasions  
Atelier Mécanique - Carrosserie - Peinture  
Location de véhicules - Service dépannage

24 Avenue de Romans - 38360 SASSENAGE  
04.76.27.40.62 - [www.lambert-autos.com](http://www.lambert-autos.com)

**Bellavia**  
menuiseries

- Vérandas
- Menuiseries aluminium / PVC
- Carde-corps
- Volets roulants
- Brise-soleil

Hall d'exposition

Tel: 04 76 26 73 91 • Fax: 04 76 27 53 08 • [contact@bellavia.fr](mailto:contact@bellavia.fr)  
2 Chemin du Drac • 38360 Sassenage

**Paysagiste**

Entreprise qualifiée

**jma**  
Espaces Verts

**50% réduction**  
au crédit d'impôt  
après par l'état - après par l'état

- > Aménagement extérieur
- > Arrosage enterré
- > Mur d'enrochement
- > Engazonnement
- > Plantation
- > Conception paysagère
- > Pavage - Clôture
- > Entretien d'espaces verts
- > Taille - Elagage
- > Abattage

3, rue des Abattoirs - SAINT-EGREVE - **04 74 94 04 80**  
[jmaespacesverts@orange.fr](mailto:jmaespacesverts@orange.fr) [www.jma-espacesverts.fr](http://www.jma-espacesverts.fr)

**ARTISAN PLOMBIER**

**CHRISTOPHE MOROZ**

DEPANNAGE - PLOMBERIE  
CLIMATISATION

6, chemin de l'Eau vive  
38360 SASSENAGE  
Tél. **06 51 15 19 14**  
[chris6.9421@gmail.com](mailto:chris6.9421@gmail.com)



# Théâtre en Rond

Réservez votre spectacle de fin d'année !

COMÉDIE

## JULES ET MARCEL

Pagnol / Raimu, une éternelle amitié • Cie Dans la Cour des Grands

Crédit photo : Cris BOYER



Désormais devenu un rendez-vous incontournable, le spectacle programmé le soir du réveillon affiche complet depuis ses débuts. Cette année, c'est sous le signe du rire et des émotions que nous terminerons 2019 ensemble avec l'excellent trio de comédiens originaires du Sud de la France qui tout naturellement viendront servir l'âme provençale de ce spectacle.

Mardi  
**31**  
décembre  
20h

Durée : 1h20  
à partir de 10 ans

Tarif unique : 35 € (avec champagne et petits fours)  
**Hors catégorie**

### Ce que dit la presse :

« Ce spectacle à la fois drôle et touchant nous transporte dans le temps grâce à la magie du théâtre jusqu'à un moment très particulier pour le cinéma français. La présence de Nicolas Pagnol qui signe la mise en scène intensifie évidemment l'émotion véhiculée par le spectacle et lui confère une saveur toute particulière ».

**La Provence, juillet 2018**

**Internet : [www.danslacourdesgrands.fr](http://www.danslacourdesgrands.fr)**

Avec Frédéric Achard, Gilles Azzopardi  
et Christian Guérin

Mise en scène : Nicolas Pagnol

« Ce spectacle est l'histoire de l'éternelle amitié entre mon Grand-père, Marcel Pagnol et Raimu, son ami et acteur fétiche. »  
Voilà comment Nicolas Pagnol, le metteur en scène de « Jules et Marcel » définit cet excellent spectacle incontournable. Au-delà du plaisir de transmettre au public la truculence des échanges épistolaires de Jules et Marcel, c'est un regard plein d'émotion d'un petit fils sur son grand père que nous donne à voir sa mise en scène. La magie du théâtre vibre tout particulièrement dans cette pièce qui permet au public d'assister à la rencontre de ces deux personnages marquants de l'histoire du cinéma. Jules et Marcel, une pièce émouvante, authentique et forcément jubilatoire... à l'image des gens du Midi !  
Du rire, des engueulades et de l'émotion !

**35€ avec champagne  
et petit fours !**